



Journal du Syndicat Professionnel des Scientifiques de l'IREQ

## UNE PREMIÈRE ÉDITION POUR LA SCIENCE AU FÉMININ

Dans son livre sur l'*empowerment*, Michelle Obama écrit : « *il est difficile d'aspirer à une chose qui n'est pas visible.* » Afin de stimuler l'attrait pour des carrières en science chez les filles, des chercheuses de l'IREQ ont décidé de se rendre plus visibles. C'est pourquoi le 9 février dernier avait lieu, dans le cadre de la Journée internationale des femmes et des filles de science, la première édition du colloque « La science au féminin à l'IREQ ».

Cet événement s'adressait aux étudiants et étudiantes des écoles secondaires, collèges et universités de la région. Il avait pour but de promouvoir l'accès des femmes et des filles à la science, tout en leur faisant découvrir les travaux de chercheuses de l'IREQ. Une visite guidée des installations complétait le colloque.

Animée par votre collègue chercheur Lionel Reynaud, une table ronde réunissait cinq panélistes œuvrant à l'Institut : Marthe Kassouf, chercheuse au CRHQ, Marie-André Leduc, chercheuse au LTE, Anne-Marie Giroux, chercheuse au CRHQ, Amélie Forand, technicienne et Patrick Jeandroz, chef Recherche et développement.

Les femmes qui ont choisi une carrière scientifique confient fréquemment que leur passion pour les sciences a commencé très tôt à l'école, et souvent même au primaire.

Relativement aux défis qui caractérisent leur travail, Marthe Kassouf précise qu'en cybersécurité des réseaux électriques, c'est important de travailler en équipe, car c'est un domaine multidisciplinaire. Il requiert l'aide de spécialistes en sécurité informatique, en télécommunications, en systèmes électriques et en intelligence artificielle. Elle ajoute : « *On essaie d'imaginer des scénarios d'attaques contre le réseau électrique à différents niveaux de danger. On essaie*

A l'avant-plan: Amira Dams, scientifique chargée de l'évènement et Marie-Claude Roquet, directrice Systèmes énergétiques et invitée d'honneur. A l'arrière-plan, Anne-Marie Giroux, scientifique et Marthe Kassouf, scientifique.



Les panélistes étaient invités à répondre aux questions suivantes :

- En quoi consiste votre travail ?
- Comment vivez-vous la science au féminin ?
- Quelles qualités vous pensez que pour être scientifique sont nécessaires ?

Lionel Reynaud, scientifique et animateur de la table ronde.



Marie-Andrée Leduc, scientifique et Anne-Marie Giroux, scientifique.



Comité organisateur de l'évènement:

- Amira Dems : scientifique (chargée de l'évènement)
- Caroline Borduas : conseillère Stratégies – Activités de recherche et expertises
- Anne-Marie Michel : conseillère Stratégies – Performance et projets
- Hussein Suprême : scientifique
- Nivine Abou Daher : scientifique

*d'être un pas en avant d'un attaquant, de se mettre à sa place. C'est quoi les points les plus vulnérables, comment on peut surveiller, détecter, les activités malveillantes.»*

Marie-Andrée Leduc explique que lorsque qu'elle a commencé à l'IREQ, elle était en thermique du bâtiment et faisait des expériences de simulation dans des bâtiments occupés ou inoccupés. Au fil du temps, elle s'est rendue compte cependant qu'il manquait un bout de l'équation. Elle précise: *«On s'occupait beaucoup des systèmes mécaniques, mais il nous manquait l'humain de l'autre côté. J'ai donc décidé de changer mon focus, je suis passée des systèmes mécaniques aux systèmes sociaux.»* Elle donne l'exemple de la transition énergétique qui est surtout perçue comme un problème technique auquel s'ajoute un volet social, mais que son équipe voit à l'envers soit comme un problème social qui comporte un volet technologique. *«C'est un autre angle d'attaque, dit-elle. On lit, on va sur le terrain, on parle aux gens, on essaie de comprendre leur expérience et comment on peut les faire cheminer dans la transition énergétique.»*

Quant aux qualités que devrait cultiver toute scientifique, Marie-André parle de l'humilité, *«car plus on apprend de choses, plus on se rend compte que finalement on ne sait pas grand-chose»* et du scepticisme aussi *«il ne faut pas être 100% sûr qu'on a raison, faut douter un peu, c'est ça qui nous permet d'aller plus loin, c'est ce qui nous permet d'être à l'écoute des autres.»*

Anne-Marie Giroux ajoute l'importance de la communication interpersonnelle pour le travail d'équipe. Par exemple, dit-elle, *«comme chargée de projet je dois m'assurer de bien communiquer les objectifs, une*

*vision commune, des besoins réels à l'intérieur de l'équipe pour m'assurer que les gens comprennent bien leur rôle.»*

Une bonne communication avec la gestion est également essentielle, précise-t-elle, *«pour vendre les idées, aller chercher les budgets, expliquer pourquoi on est convaincu qu'il faut aller dans telle ou telle direction.»* Une bonne communication avec nos collaborateurs ailleurs à Hydro-Québec est aussi utile. Elle explique: *«il faut comprendre que l'innovation technologique, ce n'est pas quelque chose qui est nécessairement facile et naturel à accepter par toutes les autres personnes qui vont voir leur travail et leur contribution changer par la technologie. Ils peuvent se sentir bousculés. Si on amène un robot quelque part qui peut aider à faire un certain travail, les mécaniciens peuvent avoir peur de ce robot-là. Ils peuvent avoir peur de perdre leur emploi. Donc oui il faut avoir des qualités de communication, de l'empathie pour tous ces gens-là et de la sensibilité.»*

47

Femmes scientifiques à l'IREQ

Total des scientifiques à l'IREQ

280

Bravo à ces panélistes qui ont contribué à mousser l'intérêt des jeunes auditrices et auditeurs pour la science et peut-être même à les convaincre d'opter pour une carrière de scientifique. Félicitations également au comité organisateur pour cette initiative.

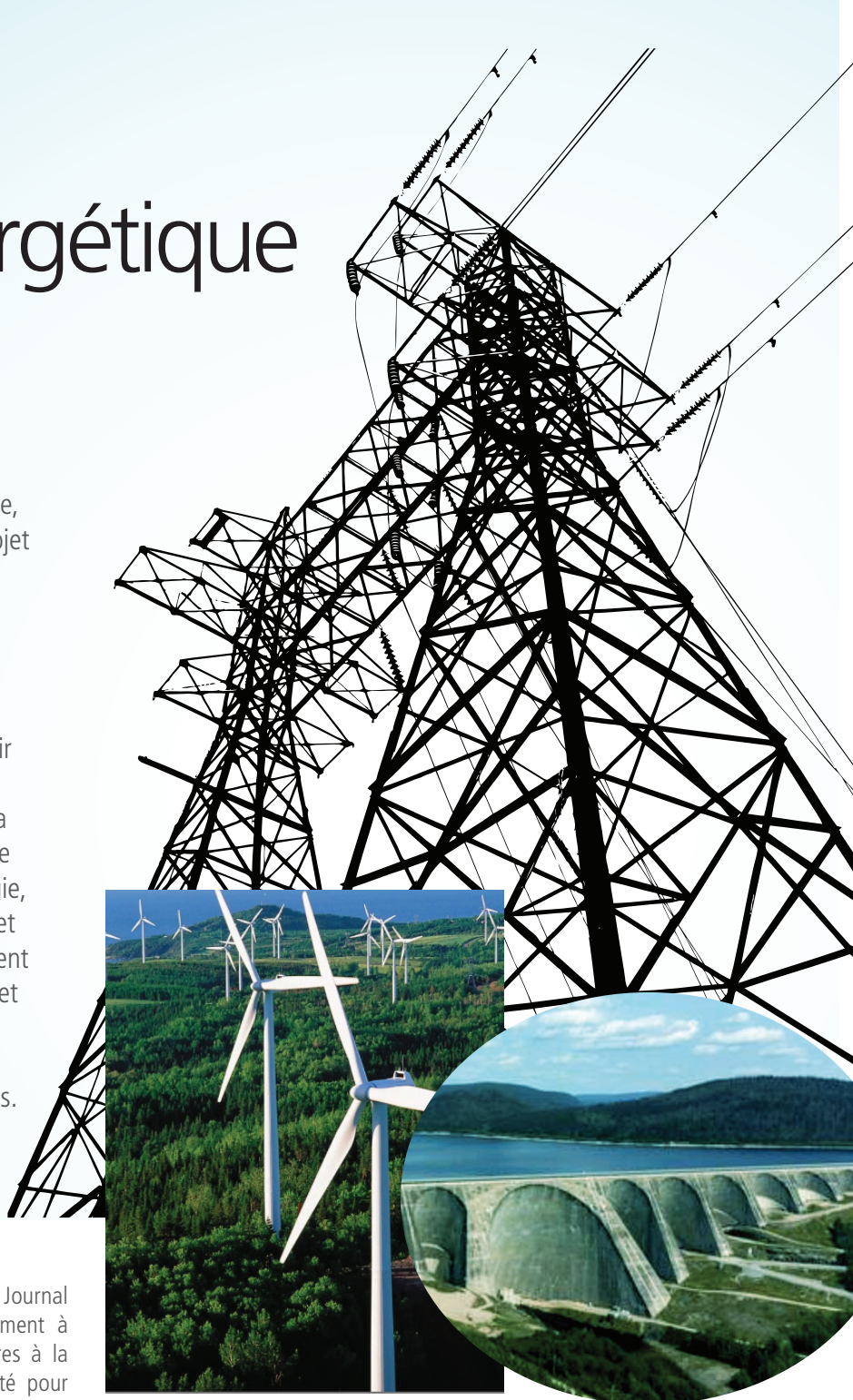
JOHANNE LAPERRIÈRE, CONSEILLÈRE SYNDICALE  
FRANCE GUILLEMETTE, CHERCHEUSE



Consultation publique

# sur l'avenir énergétique du Québec

Dans la foulée des consultations particulières et auditions publiques de la commission de l'Agriculture, pêcheries, énergie et ressources naturelles sur le projet de loi 2, *Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité*, le Gouvernement a fait part de son intention de tenir une consultation publique sur l'avenir énergétique du Québec au printemps. Cette consultation, dont la forme n'a pas encore été dévoilée, sera pilotée par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, et précédera le dépôt de son projet de loi, prévu à l'automne, touchant au fonctionnement d'Hydro-Québec et de la Régie de l'énergie. Ce projet de loi, dit-on, visera notamment à accélérer le développement de l'énergie éolienne et à mettre en place une tarification dynamique pour les entreprises.



En vue de la consultation publique à venir, Michel Girard du Journal de Montréal soumettait les questions suivantes relativement à l'avenir d'Hydro-Québec et aux investissements nécessaires à la transition énergétique et à l'atteinte de la carboneutralité pour 2050<sup>(1)</sup>:

Afin de répondre à la demande accrue d'électricité, l'avenir énergétique du Québec passe-t-il par la construction de nouveaux barrages ?

Doit-on accélérer le développement de l'énergie éolienne en partenariat avec le privé ?

Faut-il mettre en place une tarification dynamique pour les entreprises ?

Basée sur l'inflation, l'actuelle tarification des consommateurs mise en place par le gouvernement Legault est-elle pertinente ?

Faut-il restreindre au minimum les exportations d'électricité, compte tenu de la croissance des besoins du Québec ?

Quelles sont les meilleures mesures à mettre en place pour réduire la consommation résidentielle, sans que les consommateurs se sentent lésés pour autant ?

Questions pertinentes auxquelles cette consultation devrait permettre de répondre afin de dégager une vision claire pour notre avenir énergétique.

JL

<sup>(1)</sup> Journal de Montréal, Doit-on s'inquiéter pour Hydro-Québec ? Michel Girard, 3 février 2023

# Comment procéder pour changer de poste?

Les affichages de postes suivent un calendrier annuel.

## Périodes d'affichage 2023

- 20 mars au 2 avril
- 22 mai au 4 juin
- 4 au 17 septembre
- 6 au 19 novembre

Lors des périodes fixées au calendrier, vous pourrez trouver les offres d'emploi dans AGILI-T sous l'onglet Recherche d'offres d'emploi. Afin d'éviter de rater une offre d'emploi qui pourrait vous intéresser, vous pouvez également vous créer une alerte-emploi. Pour trouver la marche à suivre, vous n'avez qu'à consulter l'aide-mémoire Postuler et mettre à jour son profil de candidat accessible sur l'intranet.

Bien que la Direction actuelle de l'IREQ ait exprimé sa volonté d'afficher davantage de postes permanents, la dernière période d'affichage révèle tout de même encore un très (trop) grand nombre de postes temporaires affichés.

Néanmoins, si vous détenez un poste permanent, mais que les fonctions décrites

dans l'avis d'affichage d'un poste temporaire vous intéressent, nous vous recommandons de joindre à votre candidature, une lettre de motivation mettant de l'avant vos compétences et votre expérience pertinente, tout en expliquant votre intérêt pour ce poste et pourquoi vous pensez être la personne la mieux placée pour répondre aux exigences dudit poste. En effet, malgré vos années passées au sein de l'Institut, l'équipe de dotation chargée d'examiner votre candidature, tout comme le gestionnaire de l'unité où se trouve le poste, ne vous connaissent pas nécessairement, d'où la pertinence d'une telle lettre pouvant augmenter vos chances d'être retenu. Un cas récent nous a d'ailleurs démontré qu'une lettre d'accompagnement peut être gagnante. Sachez également que l'entreprise a un programme d'accès à l'égalité en emploi et que vous pouvez mentionner dans votre profil votre appartenance à un des groupes sous-représentés : femmes, minorités visibles ou ethniques, autochtones ou personnes en situation de handicap.

L'article 15.19.1 de la convention collective établit que les candidats membres du SPSI seront prioritaires aux autres (sauf les excédentaires), en autant qu'ils rencontrent les exigences du poste.



Si vous êtes retenu sur le poste temporaire convoité, vous pourrez, selon les termes de l'article 15.19.4, dans les trois (3) mois qui suivent votre entrée en fonction dans ce nouveau poste, retourner à votre ancien poste, s'il existe toujours.

L'article 15.19.5 précise que si vous décidez de demeurer sur le poste temporaire et de ne pas retourner sur votre ancien poste permanent après ce délai de trois (3) mois d'essai, votre poste temporaire sera converti en poste permanent, alors que votre ancien poste permanent deviendra un poste temporaire vacant.

**JOHANNE LAPERRIÈRE**  
CONSEILLÈRE SYNDICALE

RÉSERVEZ  
LA SOIRÉE DU  
12 AVRIL PROCHAIN!

C'est **le 12 avril**, qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle du SPSI. Elle se tiendra au Centre multifonctionnel de Boucherville à compter de **17 h 00**. Ne manquez pas ce rendez-vous avec le Bureau. Au plaisir de vous y rencontrer.

# AGGA

Ce journal est publié quatre fois l'an et payé par le SPSI, 210, boul. Montarville, bureau 2008, Boucherville, (Qc) J4B 6T3  
téléphone : (450) 449-9630  
télécopieur : (450) 449-9631  
courriel : secretariat@spsi.qc.ca  
www.spsi.qc.ca

**Comité de rédaction**  
Johanne Laperrrière, conseillère syndicale

**Graphisme**  
Guylaine Hardy Design

Les articles publiés dans L'Irequis reflètent les opinions de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité ou lier d'aucune façon le SPSI et ses officiers.



Dépôt légal  
Bibliothèque nationale  
du Québec 2023



Pour un plus grand rayonnement  
La version intégrale de ce bulletin, en format « pdf », se retrouve sur le site Web du SPSI sous la rubrique « Journal l'Irequis » figurant en marge.